



Institution
**Notre-Dame
Saint-Jean**

BORDEREAU DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE - 2022

Solde de 13% affecté aux établissements de formations technologiques et professionnelles
Décret n°2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage

RENSEIGNEMENTS

VOTRE ENTREPRISE :

ETABLISSEMENT BÉNÉFICIAIRE :

INSTITUTION NOTRE-DAME SAINT-JEAN
1 CHEMIN DE L'ESPÉRANCE
CS 81177
25003 BESANCON CEDEX

Siren/Siret :

CONTACT DE L'ENTREPRISE :

Nom : Prénom :

Tel : Email :

Votre masse salariale 2021 : €

x 0,68% = €

Solde Ecole de 13% TA 2022 : €

Subvention en Matériel déductible : € Bonus Alternant déductible : €

MONTANT DE VOTRE VERSEMENT :
AU PROFIT DU LYCEE SAINT-JEAN

Code UAI de l'Ecole : 0 2 5 1 0 2 8 G

MODE DE RÈGLEMENT :

VIREMENT

IBAN : FR76 3008 7331 8200 0219 1630 141

BIC : CMCIFRPP

MENTIONNER VOTRE N° DE SIRET EN LIBELLÉ DE VIREMENT.

MODE DE RÈGLEMENT :

Chèque

N°

A l'ordre de : INSTITUTION NOTRE-DAME SAINT-JEAN